

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Délibération N° RTM/2021-31.08//014

Portant désignation des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
Séance du 31/08/2021
à 09H00
Salle 3

Date de la convocation :
25 aout 2021

Date d'envoi :
25 aout 2021

Administrateurs en exercice :	7
Administrateurs présents :	7
- Dont représentés :	0
Administrateurs absents :	0
Suffrages exprimés	7
Vote :	
- Pour :	7
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Le 31 août 2021 à 09H00, le Conseil d'Administration de la Régie des Transports de Martinique s'est réuni sur le site de MARTINIQUE TRANSPORT situé Centre d'affaires AGORA – Etang Z'Abriocot – 97200 FORT DE FRANCE, selon les dispositions de ses statuts.

Présents :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Jean-Claude DUVERGER
- Monsieur Louis BOUTRIN
- Monsieur Didier LAGUERRE
- Madame Chantal MAIGNAN
- Monsieur Olivier MARIE-REINE
- Monsieur José MIRANDE

Pour les membres du Comité Social Economique de la RTM :

- Monsieur Alex MARIE-CELINE
- Monsieur Miguel GUACIDE

Absents ayant donné pouvoir : 0

Absents excusés :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Johnny HAJJAR

Assistaient également au Conseil d'Administration :

- Monsieur David ZOBDA, Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT
- Des membres de l'administration de la REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE
- Des membres de l'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT



Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 1801-1, L. 1221-3 et suivants et R. 1221-1 et suivants ;

Vu la délibération n°20-30.01/002 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 30 janvier 2020 portant création d'une régie de transport et adoption des statuts correspondants ;

Vu la délibération n°21-04.08/039 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 04 aout 2021 portant désignation des représentant élus siégeant au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Régie des Transports de Martinique ;

Vu la délibération de MARTINIQUE TRANSPORT n° 20-24.09/037 du 24 septembre 2020 portant approbation des statuts modifiés de la Régie des Transports de Martinique et les statuts correspondants ;

Sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT,

ADOpte LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : La composition de la Commission d'Appel d'Offres de la REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE est la suivante :

Président :

- Monsieur André WENG-LAW

Membres titulaires :

- Monsieur Didier LAGUERRE est élu à 6 voix et 1 abstention
- Madame Chantal MAIGNAN est élue à 6 voix et 1 abstention
- Monsieur José MIRANDE est élu à 6 voix et 1 abstention

Membres suppléants :

- Monsieur Jean-Claude DUVERGER est élu à l'unanimité
- Monsieur Louis BOUTRIN est élu à l'unanimité
- Monsieur Johnny HAJJAR est élu à l'unanimité

Article 2 : Le Conseil d'Administration donne mandat au Président pour prendre toutes les mesures d'application utiles et signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 31 aout 2021.

**Pour extrait certifié conforme,
Fort-de-France, le 05 septembre 2021**

**Le Président du Conseil
d'Administration de la Régie des
Transports de Martinique**

Jean Claude DUVERGER



<p>Jean-Claude DUVERGER Président Régie des Transports de Martinique</p>

<p>Préfecture Martinique Contrôle de légalité REÇU LE</p> <table border="1"><tr><td><p>22 NOV. 2021</p></td></tr></table>	<p>22 NOV. 2021</p>
<p>22 NOV. 2021</p>	